



Antiquaire (H/F/X)

Artisanat - Patrimoine

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Votre semaine est rythmée par l'émission *Affaire Conclue* et vos week-ends par les différentes brocantes ? Chineur ou chineuse d'objets de qualité, vous aimez débuts nouvelles trouvailles avant de les revendre à votre tour ? Amateur et amatrice d'arts et de réalisation en tous genres ? Pourquoi ne pas vous former au métier d'Antiquaire cette formation !

Les Antiquaires recherchent, achètent et vendent des objets anciens de différentes catégories : mobilier, orfèvrerie, peinture, sculpture, céramique, tapisserie, gravure, salles de vente, chez des particuliers, sur des foires... Ils savent analyser et expertiser des objets d'art tels des négociants d'art mais aussi des objets plus commun afin de proposer au public.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Antiquaire :

Rechercher des objets anciens: vous développez votre réseau d'approvisionnement. Vous effectuez des recherches (bibliographique, sur Internet), vous fréquentez des expositions, des ventes, des foires d'exposition et de vente des objets.



Identifier des objets anciens: vous déterminez l'origine d'un objet par la datation, le contexte géographique et historique et vous le décrivez en fonction des matériaux, des couleurs, dimensions, iconographie, état de conservation. Vous déterminez son intérêt selon certains critères : rareté, objet de collection, esthétique et établissez un certificat d'authentification.

Gérer des objets anciens: vous apprenez à transporter, à stocker/conservé à nettoyer et à entretenir les objets et à les restaurer.

Vendre des objets anciens: vous estimez, négociez à l'achat et à la vente, de manière déontologique les objets. Vous les exposez et les mettez en valeur. Vous guidez et conseillez la clientèle. Vous communiquez avec les professionnels.

Gérer les spécificités d'un commerce d'antiquités: vous développez les compétences nécessaires pour assurer les objets, pour gérer les obligations légales spécifiques au marché de l'art, pour effectuer un inventaire, pour réaliser la promotion de votre commerce/des objets, pour gérer votre stock et mener une veille sectorielle.

Créer sa propre activité professionnelle et en maîtriser les aspects de gestion: vous gérez les aspects comptables, financiers, fiscaux et commerciaux. Vous appliquez les éléments essentiels de la législation.

Alors si vous souhaitez marcher dans les traces de Louis la Brocante et dépoussiérer les merveilles d'hier, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent ce cursus afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 80% de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Antiquaire indépendant / Antiquaire indépendante

Brocanteur / Brocanteuse

Employé / Employée dans un magasin spécialisé

Point(s) fort(s)

Contact client Sur le terrain Activités variées Quotidien varié

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'antiquaire doit faire preuve de connaissances spécialisées en histoire de l'art et de histoire des styles. Il doit être curieux et faire preuve de culture générale. Il doit être capable de reconnaître l'état du marché et des nouvelles modes. Il doit être capable de réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain.

Il est initié aux problèmes juridiques et commerciaux et fait preuve d'un sens éthique. Il connaît et applique les règles de la législation requises dans l'exercice de la profession.

Il observe avec minutie les produits susceptibles d'être achetés. Il s'appuie sur les réseaux formels ou informels d'amateurs d'objets anciens. Il sait apprécier la motivation des clients ou des collectionneurs et il possède une habileté manuelle permettant d'assurer la restauration de premier niveau.

Il est capable de s'adapter à l'internationalisation du marché de l'art. Il supporte les déplacements fréquents sur les foires, expositions, salons, ...



Programme

1ère année :

- U24/05 Histoire de l'Art (72h)
- U24/05 Histoire du Mobilier et des Styles (36h)
- U24/05 Méthodologie professionnelle (20h)
- U24/05 Catégorie 3: Orfèvrerie (18h)
- U24/05 Catégorie 4: Céramique (18h)
- U24/05 Comptabilité, Gestion financière & Fiscalité (58h)
- U24/05 Droit et assurances: principes généraux (18h)

2ème année :

- U24/6 Méthodologie professionnelle (8h)
- U24/6 Catégorie 2: Peinture (18h)
- U24/6 Catégorie 6: Sculpture (18h)
- U24/6 Catégorie 1: Mobilier (18h)
- U24/6 Catégorie 5: Arts graphiques (18h)
- U24/6 Catégorie 7: catégorie au choix (18h)
- U24/6 Catégorie 8: catégorie au choix (18h)
- U24/6 Catégorie 9: catégorie au choix (18h)
- U24/6 Droit et assurances spécifique (22h)
- U24/6 Esprit d'entreprendre (8h)
- U24/6 Gestion comptables et commerciale spécifique (18h)
- U24/6 Histoire de l'Art (30h)
- U24/6 Histoire du Mobilier et des Styles (20h)



Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du **certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussi la pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à des formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-les-10-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.





Limal

Rue Charles Jaumotte, 7 1300 Wavre (Limal)

010 41 95 82

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

010 41 95 73

centre.wavre@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.

